

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Julie Bissonnette, présidente de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), constate le quorum à 19 h 04 et souhaite la bienvenue aux participants. Mme Véronique Simard Brochu, directrice générale par intérim, est également présente et agira à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.1 Lecture et adoption de l'avis de convocation

CONSIDÉRANT que le règlement 8F de la FRAQ stipule qu'un avis de convocation doit être envoyé à chaque membre et à chacun des syndicats affiliés au moins 10 jours avant l'assemblée;

CONSIDÉRANT que la secrétaire du syndicat a envoyé l'avis de convocation dans les délais prescrits;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Steven Neault et appuyée par Mme Catherine Charbonneau, il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle du 3 mars 2023 déposé par la secrétaire.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Andréane Dupont et appuyée par M. Francis Blouin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant déposé par la secrétaire :

Jeudi 14 mars 2024

18 HH 30

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
 - 1.1. Lecture de l'avis de convocation
 - 1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3. Présentation de la programmation du 42^e congrès annuel
2. **PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 4 mars 2023
3. **MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**
4. **ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS**
 - 4.1. Présentation et ratification des administrateurs et administratrices
5. **RAPPORT DE L'ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE**
6. **ALLOCUTION DU OU DE LA PRÉSIDENT(E)**
7. **ÉTATS FINANCIERS**
 - 7.1. Présentation et adoption des états financiers 2023
 - 7.2. Présentation et adoption du budget 2024
 - 7.3. Nomination du vérificateur externe
8. **AJOURNEMENT**

20 H 00

Vendredi 15 mars 2024

9 H 00

9. **ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE**
10. **RAPPORT DES ACTIVITÉS**
 - 1.1. Présentation des activités 2023 des syndicats affiliés
 - 1.2. Présentation et adoption du rapport des activités 2023 de la Fédération
 - 1.3. Rapport des commissions de la FRAQ

- 11. ÉTUDES DES RÉOLUTIONS – PARTIE 1**
11.1. Lecture et adoption des procédures des assemblées délibérantes
11.2. Études des résolutions

12. HUIS-CLOS DES DÉLGUÉS

12 H 00

13. AJOURNEMENT

13 H 30

14. ALLOCUTIONS

- 14.1. Allocution du président général de l'Union des producteurs agricoles
14.2. Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

15 H 15

15. AJOURNEMENT

15 H 25

16. ÉTUDES DES RÉOLUTIONS – PARTIE 2

- 16.1. Études des résolutions

17. VARIA

18. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

- 18.1. Allocution de la présidence du comité organisateur du 43^e congrès annuel
18.2. Levée de l'assemblée

1.3 Présentation de la programmation du 42^e congrès annuel

La coordonnatrice responsable de l'événement, M. Julie Roussin, présente la programmation du 42^e congrès sans papier et mentionne où trouver la documentation.

2. PROCÈS-VERBAL

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 mars 2023

Mme Véronique Simard Brochu procède à la lecture du procès-verbal de la 41^e assemblée générale annuelle de la FRAQ, tenue à Rivière-du-Loup.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathieu Tardif et appuyée par Mme Anouk Caron, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la 41^e assemblée générale annuelle déposé par la secrétaire.

3. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Mme Véronique Simard Brochu fait la présentation des règlements généraux qui consistent principalement à ajouter le poste de vice-présidence comme membre à part entière du conseil d'administration et de rendre plus limpides la fin et le début du mandat des membres du conseil d'administration.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Jean-Félix Morin-Nolet et appuyée par Mme Leila Arbour, il est unanimement résolu d'adopter les modifications aux règlements généraux tels que présentés.

4. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

4.1 Présentation du CA 2023-2024

Mme Véronique Simard Brochu mentionne le nom de chaque administrateur désigné par les syndicats régionaux affiliés pour les représenter au CA de la FRAQ :

Région :	Représentants :	Substituts :
-----------------	------------------------	---------------------

Abitibi-Témiscamingue	Meghan Jarry	Rébecca Lafond
Bas-st-Laurent	Cédric St-Pierre	David Pelletier
Capitale-Nationale-Côte-Nord	Adrian Marcogliese	Francis Blouin
Centre-du-Québec	Joanie Courchesne	Mathieu Tardif
Chaudière-Appalaches	Tommy Labrie	Lara-Catherine Desrochers
Estrie	Anouk Caron	Joshua Mathieu-Lacroix
Gaspésie-Les îles	Leïla Arbour	Alex-Émilie Plourde Leblanc
Lanaudière	Pier-Luc Hervieux	Alexandre Champagne
Laurentides-Outaouais	Frédéric Turgeon-Savard	Philip Gauthier
Mauricie	Mathias Grogg	Valéry Raymond
Montérégie-Ouest	Carianne Lemire	Gabriel Leclair
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Joanie Potvin	Samuel Lajoie
Saint-Hyacinthe	Myriam Beaudry	Ariane France

4.2 Ratification du CA 2023-2024

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Alex-Émilie Plourde-Leblanc et appuyée par Mme Alicia Patry, il est unanimement résolu que les candidatures des représentants des syndicats régionaux affiliés nommés ci-dessus soient ratifiées par l'assemblée.

5. RAPPORT DE L'ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Conformément aux règlements, le dépôt des candidatures a été ouvert pour le poste de la présidence pour une période de 30 jours, le tout se terminant le 14e jour précédent la tenue du début de l'Assemblée générale, soit le 14 mars 2024.

Au cours de cette période, une seule candidature pour la présidence de la Fédération de la relève agricole du Québec a été reçue. Conformément aux règlements généraux, si la permanence constate une seule candidature conforme à midi le quatorzième (14e) jour précédant le Congrès annuel de la Fédération, cette candidature est élue par acclamation.

Il est donc annoncé que monsieur David Beauvais est élu à la présidence de la Fédération de la relève agricole du Québec pour un mandat de deux ans.

Madame la présidente, Julie Bissonnette, demeure en poste jusqu'à la fin de la présente Assemblée générale qui prendra fin demain le 15 mars 2024. Monsieur David Beauvais entrera donc en poste le 15 mars suivant la clôture de ladite Assemblée.

6. ALLOCUTION DUPRÉSIDENT

Le nouveau président, M. David Beauvais, prend la parole. Il débute en remerciant Mme Julie Bissonnette pour ses années d'implication à FRAQ, tout particulièrement à la présidence. M. Beauvais tient à continuer le beau travail de Mme Bissonnette. Il se dit très accessible pour tous ceux et celles qui veulent discuter avec lui des enjeux de la relève agricole. Malgré son emploi à temps partiel et son entreprise, il aime s'impliquer et il trouve le temps. Il y a actuellement beaucoup de beaux défis à relever et il est très heureux que les gens lui fassent confiance. Il tient à souligner le merveilleux travail des employés de la FRAQ, qui forment une très belle équipe de gens compétents et motivés, qui ne comptent pas leurs heures. Il est très fier de l'activité de la FRAQ sur les réseaux sociaux, et ce, même avec un budget limité. Il n'a pas de grande promesse à faire, sinon d'être à l'écoute de ses membres. Il est là pour considérer leurs problématiques et leurs revendications. D'ailleurs, il y a beaucoup d'enjeux actuellement, tels que l'inflation, le contexte économique, l'ajout de normes, la main-d'œuvre, etc. On a le droit de dire que ça va mal, et il faut que les décideurs le sachent. Il a besoin de tous les membres pour passer le message. Il remercie tout le monde pour leur confiance.

7. ÉTATS FINANCIERS

HUIS-CLOS

7.1 Présentation des états financiers et adoption des états financiers 2023

Mme Julie Rajotte, cheffe comptable à la Direction finances et main-d'œuvre agricole à l'Union des producteurs agricoles faits la présentation des états financiers 2023. Quelques questions sont posées, et Mme Véronique Simard-Brochu y répond.

Sur motion dûment proposée par M. Steven Neault , appuyée par Mme Leila Arbour, il est unanimement proposé d'adopter les États financiers tel que déposé par Mme Julie Rajotte.

7.2 Présentation et adoption du budget 2024

Mme Véronique Simard Brochu, directrice générale par intérim, fait la présentation du budget 2024. Quelques questions sont soulevées, et Mme Simard-Brochu y répond. Tout est sur la table actuellement pour redresser les finances de la FRAQ. Ce sujet sera discuté en comité de régie interne. Un membre se questionne sur les frais chargés par BHLF pour la gestion des données personnelles. La FRAQ est actuellement en discussion avec BHLF à ce sujet.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Carianne Lemire et appuyée par Mme France Michaud, il est unanimement résolu d'adopter le budget de la FRAQ déposé par la secrétaire-trésorière.

7.3 Nomination du vérificateur externe

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Champagne et appuyée par M. Mathias Grogg. Il est unanimement résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit désignée comme vérificateur externe.

8. AJOURNEMENT

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Francis Blouin et appuyée par Mme Catherine Charbonneau, il est unanimement résolu à 21 h 11 que la séance soit ajournée pour reprendre les travaux le lendemain 15 mars 2024 dès 9 h 00.

**VENDREDI 15 MARS 2024
9 H 00**

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathias Grogg et appuyée par M. Philippe Gauthier, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte à 9h10.

9. ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE

M. Pier-Luc Hervieux introduit Mme Julie Bissonnette, présidente sortante de la FRAQ. Mme Bissonnette prend la parole devant l'assemblée. C'est la dernière fois qu'elle s'adresse à tous. Elle tient à remercier les membres pour leur confiance. L'AGA est un moment important pour s'arrêter et voir ce qui a été réalisé durant l'année, mais aussi socialisé et s'amuser. Grâce au financement des partenaires, la FRAQ s'est dotée d'une belle équipe de permanents. Elle constate que l'intérêt de s'impliquer est présent partout au Québec et qu'il y a une belle panoplie d'activités diversifiées en région. La FRAQ est de plus en plus sollicitée pour siéger sur des comités, ce qui permet aux jeunes de porter leur voix. Ce ne sont pas les enjeux qui manquent. D'ailleurs, c'est pour cette raison qu'une plate-forme de revendication a été créée récemment. La relève doit mettre de l'avant ses demandes et tout faire pour être entendue des gouvernements. Toutes les terres doivent être protégées et les jeunes doivent y avoir accès. La situation financière sur les fermes n'est pas facile actuellement. Partout on entend que la relève en agriculture est importante pour la continuité des entreprises qui œuvrent à nourrir le monde, mais il n'y a pas de signal clair du gouvernement à cet effet. Ce n'est pas normal que les jeunes doivent travailler à l'extérieur pour avoir un revenu décent. Elle termine en remerciant spécialement les membres du CE pour leur implication. Le temps manque à tout le monde, mais plus on s'implique, plus on aime ça! Elle remercie également les administrateurs de toutes les régions du Québec. Elle a toujours aimé se déplacer pour assister à leurs activités des plus diversifiées. Un grand merci également à M. Martin Caron et M. Paul Doyon pour leur appui, pour avoir répondu à ses nombreuses questions et pour lui avoir transmis leur passion du syndicalisme agricole. Et un dernier merci à tous! Tous les partenaires de la FRAQ, les membres, les producteurs. En regardant son parcours, il faut avoir confiance en soi et s'entourer de gens qui croient en nous. Elle n'a qu'un souhait : que la FRAQ continue à faire sa place avec un financement adéquat, mais elle sait que la FRAQ est entre bonnes mains. En tant que productrice, elle espère que le métier soit reconnu à sa juste valeur. On ne lâche pas, et on continue d'y croire!

10. RAPPORT DES ACTIVITÉS

10.1 Rapport des syndicats régionaux

Chaque présidence régionale est invitée à venir au micro faire un survol des activités ayant eu lieu dans son groupe régional affilié.

Abitibi-Témiscamingue :

Mme Catherine Charbonneau prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Dîner cabane à sucre lors des Journées de la Relève
- Activité à une miellerie lors des Portes ouvertes sur les fermes de l'UPA
- Danse en ligne
- Calendrier
- Dons à une banque alimentaire
- 500\$ pour des formations de relèves
- Participation au Congrès de la FRAQ 2023 et au Rendez-vous des décideurs
- Concours sur Facebook
- Plusieurs parutions dans les médias
- Présents au Congrès de l'UPA et lors de la marche pour la relève
- UPA DI au Bénin
- Relance du Forum jeunesse

Bas-Saint-Laurent :

M. Cédric St-Pierre prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Présence au Congrès FRAQ 2023
- Journée cabane à sucre
- Journée en plein air
- Quelques entrevues dans les médias
- Présence lors d'une manifestation en tracteurs organisée par la Fédération régionale

Capitale-Nationale-Côte-Nord :

M. Francis Blouin prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Bières et saucisses au Grand Marché de Québec
- octroi de 3 bourses à des jeunes
- Augmentation du membership
- Encan au profit de l'ACFA : 3200\$ d'amassé
- 5@7 de la relève
- Journée dans une microbrasserie
- Visite de l'entreprise « Le Bunker »
- CA chez Moisson Québec et visite de l'entrepôt
- Présence au Rendez-vous des décideurs

Centre-du-Québec :

M. Mathieu Tardif prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Journée relève chez Jean-Yves Gamelin
- Marché des artisans
- Don à la Société de leucémie
- Rencontre de députés provinciaux
- Plate-forme de revendication
- Participation à la consultation sur le territoire
- Brunch en décembre
- AGA au Quai des brasseurs

Chaudière-Appalaches :

Mme Andréane St-Pierre prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Présence au Rendez-vous des décideurs
- Journée de réseautage
- Marche pour la relève à Québec
- Mission au Bénin
- Soirée hommage
- Remboursement pour de la formation
- Présence sur les réseaux sociaux

Estrie :

Mme Audrey Jacques prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Fondue au Fromage à la Fromagerie Compton
- Réseautage au Salon Agri-Relève
- Bourse de 1000\$
- Soirée dansante chez un membre
- 1er édition du Pique-Nique de la relève
- Voyage pour visiter deux fermes en Montérégie
- Consultation régionale sur le territoire
- Participation au Rendez-vous des décideurs
- Abonnement de 3 ans pour le prix de 1 an
- Formation pour les membres
- Belle augmentation du membership

Gaspésie-les îles :

Mme Alex-Émilie Plourde-Leblanc prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Soirée hommage
- Encan au profit de l'ACFA, 4000\$ amassé
- Formation secteur laitier
- Visite d'une production ovine
- Belle présence des membres à l'AGA
- Présence au rendez-vous des décideurs
- Plusieurs députés
- Rencontre de M. Justin Trudeau
- Rencontre du MAPAQ pour la centralisation des dossiers

Lanaudière :

M. Alexandre Champagne prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Belle présence des membres à l'AGA
- Cabane à sucre lors des Journées de la relève
- Participation aux tournois de golf des producteurs maraîchers de Lanaudière
- Méchoui de la relève sur sa ferme
- Activité de financement pour l'ACFA
- Bières et saucisses
- Participation au Rendez-vous des décideurs
- Participation à la marche pour la relève à Québec
- bourse de 500\$ pour la persévérance scolaire au Cégep de Joliette

Laurentides-Outaouais :

M. Philippe Gauthier prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Activité cabane à sucre
- Visite d'une entreprise à Bouchette
- Participation aux Portes ouvertes de l'UPA
- Plusieurs présences dans les médias
- Participation à la consultation régionale sur le territoire
- Mission au Bénin
- Plusieurs rencontres de députés

Mauricie :

M. Raphaël Grenier-Damphousse prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Belle participation des membres à l'AGA
- Belle augmentation du membership
- Activité aux Aigles
- 1re édition des Bourses du député Simon Allaire
- Soirée d'étable chez une administratrice
- Don de 900\$ à une famille agricole dans le besoin de la région
- Retour des vidéos promotionnelles sur Facebook
- Présence au Symposium laitier régional
- Partenariat avec Béton mobile
- Présence au Rendez-vous des décideurs
- Participation au Congrès de l'UPA et à la marche pour la relève à Québec

Montérégie-Ouest :

Mme Carianne Lemire prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Belle augmentation du membership
- Soirée d'été
- Journée cabane à sucre
- Festival de la grillade
- Remise de 500\$ à l'ACFA
- Visite de fermes
- Souper-bénéfice
- Record en partenariat
- Bourses pour la persévérance scolaire

Montérégie-Est :

Mme Myriam Beaudry prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Journée relève des quatre groupes locaux
- Cabane à sucre
- Gala Agri-Star
- Kiosque à l'Expo-Champ
- Colloque Gestion
- Salon de l'agriculture
- Rencontre du MAPAQ
- Table Relève en Montérégie
- Opération inflation
- Sondage sur les besoins de la relève régionale
- Présence au Rendez-vous des décideurs
- Participation à la marche pour la relève à Québec
- Plusieurs activités sociales des groupes locaux

Saguenay-Lac-Saint-Jean :

Mme Josiane Bouchard prend la parole et présente les activités qui ont eu lieu dans sa région durant l'année.

- Quatre cellules locales actives
- Cabane à sucre
- Soirée de Noël
- Épluchette
- Vins et fromages
- Soirée poutine
- Calendrier de la relève
- Livraison de paniers
- Voyage au Centre-du-Québec pour visiter des fermes

10.2 Rapport d'activité de la Fédération

Le rapport des activités 2023 est présenté par Mme Véronique Simard Brochu. Celui-ci est disponible sur le site web de la FRAQ, sous l'onglet « Congrès ».

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Joshua Mathieu-Lacroix et appuyée par M. Leïla Arbour, il est unanimement résolu que le rapport des activités de l'année 2023 de la FRAQ soit adopté comme proposé par le secrétaire.

10.3 Rapport d'activité des commissions**Commission politique**

Résumé des activités du comité présenté par M. Pierre-Luc Hervieux :

- 3 rencontres officielles, 2 comités ad hoc
- 1 plate-forme, 4 mémoires
- Vidéo, lettre ouverte média et sur LinkedIn
- Pour but d'augmenter le nombre de rencontres avec les élus

- Comité MAPAQ-FADQ
- Intervenir pour la protection et l'accessibilité des terres, les coupures services conseil.
- 116 participations dans les médias
- On se diversifie dans les médias (Télévision, radio, internet)
- Lancement de la grande consultation sur le territoire.

Recommandations du comité:

- Mettre à l'avant nos mémoires, voir les inclure dans la plateforme de revendications;
- Formulaire de satisfaction des actions ou appel après l'entrevue (grille d'entrevue);
- Mettre d'avant des gains suivant nos sorties publiques (par exemple la formation d'un comité programme suivant la sortie services-conseils)
- Redémarrer le chantier formation
- Mieux choisir les consultations auxquelles nous participons

Commission mobilisation

Résumé des activités du comité présenté par Mme Joanie Courchesne :

- 5 rencontres durant l'année
- Développer un guide pour les nouveaux administrateurs
- Se faire connaître auprès des établissements d'enseignement
- Trouver des stratégies pour augmenter membership
- De manière générale, les objectifs ont été difficiles à réaliser

Recommandation du comité :

- Réaliser les objectifs de 2023
- Travailler sur un chantier à la fois plutôt que de diviser les rencontres en plusieurs dossiers.
- Charger la commission de participer dans l'organisation et l'amélioration des activités de mobilisation, comme le Rendez-vous des Décideurs, Expo-Champs, tournée des écoles, etc.
- Faire de la commission un comité exécutif plutôt que consultatif et intégrer la commission dans la répartition des tâches et des responsabilités liées à la réalisation des objectifs.
- Développer une offre d'avantages hors agriculture aux membres.
- Se faire connaître auprès des communautés étudiantes et développer une offre d'avantages qui les séduiraient.

Comité de la régie interne :

Résumé des activités du comité présenté par Mme Meghan Jarry

- 4 rencontres durant l'année
- Revoir les politiques internes et la gestion dépense
- Beaucoup de choses à améliorer pour l'avenir
- Politiques événementiel et remboursement des dépenses
- A pour but d'éviter les déficits dans les événements
- Prévois construire un plan de redressement des finances

Recommandation du comité :

- S'assurer de tenir des rencontres aux dates prévisionnées;
- Il est de la responsabilité de la permanence d'obtenir les informations financières afin que le comité puisse prendre des orientations justes et éclairées;
- Le comité de régie interne doit être davantage informé de la suite des travaux;
- Construire un plan de redressement de la Fédération de la relève agricole afin d'augmenter les revenus et de diminuer les dépenses en évitant la perte de service

MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Francis Blouin et appuyée par M. David Beauvais, il est unanimement résolu de suspendre l'assemblée pour une pause de 15 min.

11. ÉTUDES DES RÉOLUTIONS

MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Jérémie Mercier et appuyée par M. Jonathan Bergeron, il est unanimement résolu que l'on résume l'assemblée.

11.1 Lecture et adoption des procédures d'assemblées délibérantes

Une vidéo présente un résumé des procédures d'assemblées délibérantes.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathias Grogg et appuyée par Mme. Andréane Dupont, il est unanimement résolu que les procédures des assemblées délibérantes soient adoptées comme déposées par la secrétaire.

11.2 Étude des résolutions

Mme Simard Brochu explique le fonctionnement des débats selon la formule de micro POUR et micro CONTRE dans la salle. À l'invitation de M. Pier-Luc Hervieux, 1er vice-président de la FRAQ, les délégués sont invités à débattre des résolutions déposées par les syndicats régionaux.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathias Grogg et appuyée par M. Alexandre Brulé-Giroux, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte.

Sur proposition de M. Raphaël Grenier-Damphousse, appuyée par M. Alexandre Brûlé-Giroux, la résolution suivante est mise à l'étude

1. Durée du mandat des représentants de la relève sur les conseils régionaux du lait

ARASH et RAM

CONSIDÉRANT Qu'un groupe régional du lait peut nommer un représentant de la relève agricole pour siéger à son conseil régional;

CONSIDÉRANT Que la décision de procéder à la nomination d'un tel poste doit être approuvée par le vote des deux tiers des membres présents à l'assemblée annuelle régionale;

CONSIDÉRANT Que la nomination du représentant de la relève agricole doit respecter une série de règles énumérées dans les règlements des Producteurs de lait du Québec (PLQ) et que parmi celles-ci on retrouve une règle qui précise que :

Le mandat d'un représentant est d'une durée de deux ans et la personne dont le mandat se termine ne peut pas soumettre à nouveau sa candidature pour ce poste;

CONSIDÉRANT Que la durée de deux ans du mandat accordé au représentant de la relève agricole sur un conseil régional du lait lui permet à peine de développer la connaissance et la compréhension nécessaires des dossiers traités et des enjeux qui y sont reliés pour pouvoir assumer son rôle de manière optimale sur le conseil régional du lait sur lequel il siège;

CONSIDÉRANT Qu'un groupe régional du lait peut nommer un représentant de la relève agricole pour siéger à son conseil régional;

CONSIDÉRANT Que le fait de permettre aux représentants de la relève agricole de siéger plus longtemps sur les conseils régionaux, dans le respect des autres règles entourant la nomination de ces derniers, leur permettrait de mieux assumer leur rôle, ce qui serait également bénéfique pour les conseils régionaux;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ARASH ET DE LA RAM DEMANDE :

➤ Au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :

- De faire des représentations auprès des Producteurs de lait du Québec (PLQ) afin qu'ils modifient leurs règlements afin de permettre que :
 - Le mandat d'un représentant votant de la relève agricole peut être renouvelé sans limites

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

Sur proposition de M. Francis Blouin, appuyée par M. Marianne Morency, la résolution suivante est mise à l'étude

2. Adaptation DU PROGRAMME D'ASSURANCE RÉCOLTE de la FADQ

Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord

CONSIDÉRANT Que les productions horticoles ont été particulièrement affectées par les conditions météorologiques extrêmes de la saison 2023 et que d'autres productions agricoles ont aussi été touchées sévèrement cette année;

CONSIDÉRANT Qu'avec les changements climatiques, on peut s'attendre, au cours des prochaines années, tout comme pour la saison 2023, à subir des gels tardifs, des gels hâtifs, des chaleurs extrêmes, des sécheresses prolongées, des pluies torrentielles, des vents violents ainsi que l'arrivée de nouveaux ravageurs et de plantes exotiques envahissantes;

CONSIDÉRANT Que les conditions météorologiques provoquent le retard des semis, perturbent la maturité des récoltes, augmentent le risque de maladies fongiques ou d'infestation par des ravageurs, ce qui a pour effet de réduire les rendements et la qualité des récoltes;

CONSIDÉRANT Que la relève agricole, pour s'adapter à ces changements et assurer l'autonomie alimentaire du Québec, a besoin d'un soutien de l'État performant;

CONSIDÉRANT Que le programme d'assurance récolte (ASREC) n'est pas adapté à la réalité de certaines productions, ce qui explique le faible taux d'adhésion dans certains secteurs;

CONSIDÉRANT Que le programme ASREC actuel, qui vise à dédommager les entreprises agricoles pour la perte de récoltes dues à des phénomènes naturels incontrôlables, n'est plus adapté aux conditions climatiques actuelles et futures.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD DEMANDE :

➤ au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :

- De continuer les représentations afin d'accélérer la refonte de l'assurance récolte afin d'adapter les couvertures et les franchises aux changements climatiques et aux différents modèles d'affaires des entreprises agricoles. Et de revoir les zones assurables en région. Et les dates de semis
- D'accompagner et de soutenir les producteurs agricoles dans leur démarche afin d'être dédommagé selon les pertes réelles encourues sur le terrain en 2023 auprès de la FADQ

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

Sur proposition de M. Mathias Grogg, appuyée par M. Cédric Côté, la résolution suivante est mise à l'étude

3. Augmentation du montant d'exonération fiscale lors du transfert d'entreprise agricole

Relève agricole de la Mauricie

CONSIDÉRANT que le projet de Loi C-208 *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale)* a été voté et a reçu sa sanction royale en juillet 2021

- CONSIDÉRANT** Que le gouvernement fédéral a apporté des modifications à la Loi en 2023 en y ajoutant des critères visant à combattre l'évasion fiscale sans pour autant remettre en cause ou évaluer le montant maximal de l'exonération;
- CONSIDÉRANT** Que les critères du Québec sont plus restrictifs que ceux du fédéral;
- CONSIDÉRANT** Que le gouvernement du Québec n'a pas annoncé qu'il allait assouplir ses critères conformément aux orientations du gouvernement fédéral;
- CONSIDÉRANT** Que la fiscalité canadienne offre une certaine exonération sur le gain en capital sur le premier million;
- CONSIDÉRANT** Que le coût des exploitations agricoles ne cesse d'augmenter ce qui a pour impact d'augmenter les montants nécessaires à une relève lors du transfert;
- CONSIDÉRANT** Que le paysage économique de nos régions est composé en grande majorité de fermes incorporées et de sociétés de pêches familiales;
- CONSIDÉRANT** Que dans une réflexion plus large, il est impératif d'augmenter les budgets des gouvernements afin de soutenir l'agriculture.

LA RELÈVE AGRICOLE DE LA MAURICIE DEMANDE :

➤ **Aux gouvernements du Québec et du Canada**

- D'augmenter le montant de l'exonération fiscale pour le transfert d'entreprise afin qu'il passe d'un million à deux millions lors de la vente à une relève agricole.

➤ **Au gouvernement du Québec**

- D'adapter ses critères d'exonérations afin de les assouplir et de concorder avec ceux du Canada.

À la FRAQ et l'UPA

- De travailler conjointement et d'intervenir auprès des instances gouvernementales afin que l'exonération fiscale pour le transfert d'entreprise passe d'un million lors de la vente à une relève agricole

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

12. AJOURNEMENT

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par Mme Catherine Charbonneau et appuyée par M. Alexandre Champagne, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

DÎNER

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathias Grogg et appuyée par M. Alexandre Brulé-Giroux, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte.

13. ALLOCUTION

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Joanie Potvin et appuyée par M. Jean-Philippe Gauthier, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte à 13 h 35.

13.1 Allocution du président de l'Union des producteurs agricoles (UPA)

M. Martin Caron, président de l'Union des producteurs agricoles, prend la parole devant l'assemblée. Il se rappelle que son implication syndicale a commencé comme président de la Relève agricole de la Mauricie dans les années 80! Il est très content d'être présent à ce congrès qui a lieu dans sa région. Plusieurs enjeux présents dans les résolutions qui reviennent année après année. Il tient à remercier les membres du CE pour leur participation sur les différents dossiers les concernant au sein de l'Union, et merci aussi aux permanents qui aident à la réalisation de ces actions. Les enjeux en agriculture sont grands. 40% des

entreprises agricoles n'ont pas de plan de relève, mais il y a des jeunes qui veulent faire de l'Agriculture et veulent en vivre! On doit être au cœur des décisions en agriculture. On demande au gouvernement d'augmenter le budget en agriculture, qui est à moins de 1% actuellement, et de diminuer la lourdeur administrative. Ces problématiques ne sont pas acceptables. Les agriculteurs font beaucoup d'efforts pour augmenter la rentabilité de leur entreprise. Ils ont décidé d'investir pour nourrir la population, mais le gouvernement n'investit pas. On voit même une baisse de 18% pour les 5 dernières années. Tandis que les agriculteurs doivent augmenter leurs investissements. On veut un signal clair du gouvernement! Avec la hausse des taux d'intérêt, l'endettement des entreprises a doublé. Contrairement aux entreprises du Québec, les autres provinces n'ont pas à payer certains frais et on doit payer des conseillers, pour compléter de la paperasse pour satisfaire les fonctionnaires du gouvernement, qui ne nous servent pas. Concernant les travailleurs étrangers temporaires, nous sommes la seule province à avoir un ministère provincial qui se mêle de l'immigration. Ce qui occasionne des frais d'examen additionnels 777 000\$ aux employeurs et 4,8M qu'ils assument d'avance pour les travailleurs. Nous n'avons pas plus-value, pour ce service, et le ministère de l'immigration provincial prévoit augmenter ces frais. Ça fait mal, surtout en production maraîchère, et on nous demande constamment de rester compétitifs. Mais il est difficile de compétitionner des pays comme le Mexique qui n'ont pas les mêmes normes environnementales et humaines. Les marges diminuent constamment et on voit une chute importante du revenu net agricole. Ce n'est pas pour rien que les jeunes doivent avoir un 2^e emploi et on a l'impression de revenir en arrière. Il faut se mobiliser pour changer les choses, car plusieurs dossiers de l'année dernière ne sont pas encore réglés. Le 12 mars dernier, dans le budget provincial, il n'y avait rien pour nous. Un sondage sorti dernièrement démontrait une très grande confiance de la population concernant notre profession d'agriculteurs, mais le gouvernement ne cesse de nous ajouter des règles et des normes. On a la confiance de la population, mais pas des ministères. C'est un non-sens. On veut que ça change, qu'on soit reconnu comme des professionnels! On ne veut pas de la pitié, on veut de l'équité! La société doit investir dans le secteur agricole. On parle d'autonomie et de sécurité alimentaire. Ne lâchez pas les jeunes, et nous ne lâcherons pas!

13.2 Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne s'adresse à l'Assemblée. Il se dit très heureux de pouvoir être présent aujourd'hui. Il en profite pour saluer et remercier Mme Julie Bissonnette pour sa collaboration exceptionnelle. Il prend le temps également de saluer M. Martin Caron avec qui il discute souvent. Ça fait maintenant 5 ans qu'il est ministre de l'Agriculture et il est pas mal au fait de la réalité agricole. Depuis qu'il est en poste, il a visité plus de 200 entreprises, dans tous les secteurs de production. Il considère qu'il a un bon historique de la situation. Il a été député pendant quatre ans au Centre-du-Québec avant d'être ministre et c'est pendant cette période qu'il a été initié à la réalité agricole.

Les Agriculteurs sont des gens qui s'investissent beaucoup, sont passionnés et évoluent dans des conditions difficiles. Le consommateur a une grande confiance envers les agriculteurs québécois, et doit rester. Il faut valoriser de la profession et la faire connaître. La population doit savoir ce qu'on fait et comment on le fait. La Relève également vit plusieurs défis : accès aux terres, vieillissement de la population. On veut que les gens restent là le plus longtemps possible, et accompagner ceux qui veulent prendre la relève. Il faut intéresser le plus de gens possible. Une grande consultation sur le territoire agricole est en cours, avec plusieurs volets. C'est un privilège pour lui d'être ministre de l'Agriculture, et il ne voudrait pas changer de ministère. Il remercie l'assemblée de l'accueillir aujourd'hui et il veut prendre le temps d'échanger avec les membres présents. Il est ouvert à toutes les questions.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Alexandre Brûlé-Giroux et appuyée par M. Marianne Morency, il est unanimement résolu que la séance soit ajournée.

PAUSE

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Philippe Desautel et appuyée par M. Philippe Gauthier, il est unanimement résolu que la séance soit ouverte.

14. ÉTUDE DES RÉOLUTIONS (REPRISE)

Sur proposition de M. Maxime Lafond, appuyée par M. Leila Arbour, la résolution suivante est mise à l'étude

4. Système centralisé de vente de quota – quota de la relève

Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE)

- CONSIDÉRANT** Que le SCVQ contient des règles de maximum d'offre d'achat;
- CONSIDÉRANT** Que le SCVQ permet une priorité d'achat équivalente à la quantité de quotas devant être remise mensuellement;
- CONSIDÉRANT** Que dans le contexte actuel d'offre d'achat plus élevé que les offres de vente;
- CONSIDÉRANT** Que cette priorisation diminue la quantité potentielle d'achats d'un producteur en obligation de remise de relève comparativement aux autres producteurs;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DE L'ESTRIE DEMANDE :

➤ au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :

- De faire les représentations nécessaires auprès des Producteurs de lait du Québec afin de modifier le règlement du SCVQ afin de permettre, aux producteurs en obligations de remise de quota de relève, de ne pas être pénalisé de ce même quota dans le calcul de SCVQ

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est unanimement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

Sur proposition de M. Joanie Potvin, appuyée par Mme Josianne Bouchard, la résolution suivante est mise à l'étude :

5. Réciprocité des normes

[Centre des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean]

- CONSIDÉRANT** Qu'un marché du carbone ait été mis en place par les différents paliers de gouvernement qui consiste en un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre (DES), de crédits carbone et de quotas carbone.
- CONSIDÉRANT** Que les répercussions des contrats dans ce marché peuvent être complexes à interpréter, que les engagements des entreprises qui vendent des crédits ne sont pas toujours clairement définis et que les projets sont encore en développement;
- CONSIDÉRANT** Qu'il peut-être plus avantageux pour des entreprises non agricoles d'utiliser les terres agricoles à titre de captation du carbone émis et que ce système ne règle pas l'imposition de normes environnementales strictes aux agriculteurs et agricultrices québécois sans pour autant contrôler les produits importés;
- CONSIDÉRANT** Que les produits importés et ayant des normes de production moins contraignantes cohabitent avec des produits locaux aux normes de production plus élevées. Cela réduit le gain effectif de bien-être des consommateurs associé à l'édiction de normes de production sévères;
- CONSIDÉRANT** Que les producteurs agricoles locaux se retrouvent à être désavantagés en termes de coûts de production
- CONSIDÉRANT** Que l'application du principe de réciprocité consiste à veiller à ce que les produits agricoles et agroalimentaires importés aient été produits en respectant des normes minimales équivalentes à celles appliquées aux acteurs des filières agricoles québécoises.

CONSIDÉRANT Que selon plusieurs acteurs, dont l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) et la Coopérative de solidarité Nord-Bio, l'absence de réciprocité des normes provoque une iniquité avec les entrepreneurs agricoles d'ici et ceux de l'étranger;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SYNDICAT DE LA RELÈVE AGRICOLE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN DEMANDE :

➤ **à la FRAQ**

De faire des pressions pour que les gouvernements taxent les produits qui n'ont pas les mêmes normes dans un principe de réciprocité et que les revenus soient redistribués à l'agriculture

➤ **aux gouvernements du Canada et du Québec**

- de s'assurer d'instaurer les mêmes normes, sous un principe de réciprocité des normes, aux produits agroalimentaires importés qui trouvent leur équivalent dans une production locale

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

Sur proposition de M. Alexandre Champagne, appuyée par M. Mathias Grogg, la résolution suivante est mise à l'étude

6. PRIORITÉ À LA RELÈVE AGRICOLE LORS DE LANCEMENT DE PROGRAMMES de subventions

Relève agricole de Lanaudière

CONSIDÉRANT Qu'il est primordial pour la Relève agricole de rester à l'affût de nouvelles technologies et la nécessité d'avoir la possibilité d'acquérir de l'équipement permettant la réduction de l'usage des pesticides et de diminuer les risques pour l'environnement;

CONSIDÉRANT Que les sommes allouées pour des projets **pour tous les programmes** sont épuisées très rapidement lors du lancement du programme vu sa popularité;

CONSIDÉRANT Qu'il peut-être plus difficile financièrement pour une Relève d'acquérir de la machinerie;

CONSIDÉRANT L'importance d'investir et de prioriser la Relève pour assurer la pérennité des entreprises tout en répondant aux exigences environnementales grandissantes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE DEMANDE :

➤ **au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**

- De demander au MAPAQ de mettre en place un mécanisme afin de prioriser l'accès aux subventions à la relève agricole (exemple en ouvrant le programme à la relève une semaine avant le lancement officiel ou en réservant un montant prioritairement à la relève, à condition que cette relève

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

Sur proposition de M. Leïla Arbour, appuyée par M. Alex-Émilie Plourde Leblanc, la résolution suivante est mise à l'étude

7. Étude des dossiers scolaires

Association de la relève agricole de la Gaspésie – Les Îles

- CONSIDÉRANT** Que la relève agricole est de plus en plus formée;
- CONSIDÉRANT** Que le portrait de la relève agricole change et que pour plusieurs d'entre eux l'agriculture est un deuxième choix de carrière;
- CONSIDÉRANT** Que cette même relève a une formation autre que l'agriculture, mais dont certains acquis sont pertinents à la gestion d'une entreprise agricole;
- CONSIDÉRANT** Que lors des premières années de production, les liquidités sont très limitées dans les entreprises agricoles et que d'être dans le bon niveau de formation permet un allègement financier à la relève;
- CONSIDÉRANT** Que le niveau de formation octroyé par la Financière soit également utilisé dans d'autres programmes de la même institution et peut également avoir un impact sur la santé financière d'une entreprise.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA GASPÉSIE – LES ÎLES DEMANDE :

- **Au Congrès de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) :**
 - de faire les représentations auprès de la Financière agricole du Québec afin que dans le cas d'une demande d'analyse de dossier que tous les crédits de tous les cours réussis et pertinents comptabilisés dans l'étude des niveaux pour toutes les subventions.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, il est majoritairement résolu d'adopter cette résolution telle qu'amendée.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Mathias Grogg et appuyée par M. Cédric Fortin, il est unanimement résolu de clore la période de résolutions.

15. VARIA

15.1 Prix de la présidente

Remise du prix de la présidente pour la plus grosse augmentation du membership, d'une valeur de 500\$:

3^E : LANAUDIÈRE

2^E : MAURICIE

1^E : **MONTÉRÉGIE OUEST**

15.2 Mot spécial

Mention spéciale à M. Jean-Félix Morin-Nolet pour son implication, et son apport durant toutes ces années.

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente tient à remercier tous les présidents et administrateurs sortants pour leur implication, ainsi que le comité organisateur du Congrès 2024.

16.1 Allocution de la présidence du comité organisateur du 43^e congrès annuel

Le Congrès FRAQ 2025 aura lieu officiellement en Gaspésie. Les organisateurs ont plein d'idées, surtout pour le Défi-FRAQ. La région est loin, mais les gens sont accueillants! L'invitation est lancée pour 2025 à Carleton-sur-Mer!

16.2 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Andrée-Anne St-Pierre et appuyée par M. Jean-Félix Morin-Nolet , il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

Julie Bissonnette
Présidente

Véronique Simard Brochu
Directrice générale par intérim